



PRÉFET DU DOUBS

RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTÉ

## DOSSIER DE PRESSE

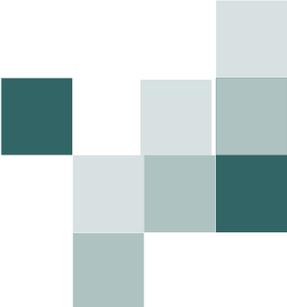
Car pédagogique :

Sensibilisation au port de la ceinture de sécurité à bord des véhicules de transport en commun – rappel des règles de sécurité dans et aux abords des cars.

Du jeudi 14 au samedi 16 mars 2019

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE**  
**TOUS RESPONSABLES**

Mardi 12 mars 2019



## I – Contexte

---

### A – Le port de la ceinture de sécurité dans les cars

Le **port de la ceinture de sécurité** est obligatoire aux places avant et arrière des véhicules. Cette obligation concerne également les occupants des véhicules de transport en commun de personnes. Dans les accidents de circulation impliquant des véhicules de transport en commun de personnes, la plupart des traumatismes corporels graves sont consécutifs à l'éjection des occupants hors du véhicule ou à leur projection à l'intérieur de celui-ci.

Le retour des actions de prévention menées dans le département du Doubs à destination des jeunes collégiens et lycéens montre qu'un trop grand nombre de ces derniers ne porte pas systématiquement sa ceinture de sécurité, ceci quel que soit le véhicule utilisé d'ailleurs.

**Il convient donc de faire du bouclage de la ceinture un geste réflexe pour tous les usagers de véhicules terrestres à moteur.**

C'est pourquoi le pôle sécurité routière de la DDT du Doubs, la Région Bourgogne – Franche-Comté (organisateur des transports scolaires), l'Éducation Nationale, l'ADATEEP et les Intervenants Départementaux de Sécurité Routière (IDSR) mettent en place **une action globale de prévention dans et aux abords des cars.**

Cette action sera décomposée de la façon suivante :

- un module sur la nécessité d'attacher sa ceinture dans les cars, à l'aide d'un outil pédagogique innovant développé par la société AGORA Formations, le **car pédagogique** ;
- et pour la première fois dans le Doubs, un module complémentaire en partenariat avec l'**ADATEEP du Doubs** (Association Départementale des Transports Éducatifs de l'Enseignement Public) et Samuel CHARDENOT, IDSR du Doubs.

### B – L'évacuation d'un car en cas d'accident

En cas d'accident, le **comportement du conducteur** est déterminant dans l'évacuation rapide des passagers et leur mise en sécurité.

En effet, les véhicules de transports en commun peuvent se coucher sur leurs flancs, ce qui rend les conditions d'évacuation délicates.



C'est dans ce cadre que l'action de prévention organisée avec le concours de la société AGORA Formations vise également à permettre aux conducteurs et passagers d'évoluer dans un bus allongé sur son flanc et **favoriser ainsi les bons réflexes au sein d'un véhicule accidenté.**

### **C – Les consignes de sécurité dans et aux abords des cars**

Cette année, un second module de sensibilisation à la sécurité routière sera mené conjointement à l'évacuation du car en cas d'accident. Un second car sera donc mis à disposition afin d'aborder les angles morts, l'utilisation du téléphone portable aux abords des cars et l'évacuation du car en position debout (points de rassemblement, ...).

## **II – DES JOURNÉES DÉDIÉES DANS LE DÉPARTEMENT DU DOUBS**

### **A – Objectifs**

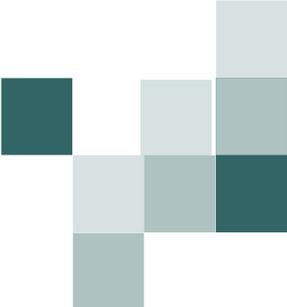
Les objectifs poursuivis sont de permettre aux élèves qui utilisent les cars scolaires de comprendre l'intérêt, par des exercices concrets, du port de la ceinture de sécurité à bord du car pédagogique et du respect des différentes consignes de sécurité.

Le car pédagogique sera aussi présent à l'AFTRAL de Serre-les-Sapins le samedi 16 mars 2019 lors de sa Journée Portes Ouvertes. L'objectif y sera de sensibiliser à ces sujets les futurs conducteurs de véhicules de transport en commun de personnes, en formation au sein de cet organisme.

### **B – Le programme : du 14 au 16 mars 2019**

Pour cette troisième édition, à l'initiative du Préfet du Doubs, le car pédagogique et le second car de sensibilisation vont se déployer dans différents sites du département du jeudi 14 au samedi 16 mars 2019.

À noter également la construction interdépartementale de cette action avec les coordinations Sécurité Routière voisines : le car pédagogique se rendra ainsi à Vesoul du 11 au 13 mars matin puis à Lons-le-Saunier du 18 au 19 mars prochain.



En outre, le programme a été élaboré en collaboration avec les référents sécurité routière des établissements qui bénéficieront des modules de sensibilisation dans et aux abords des cars.

**Cette action de prévention se veut innovante en matière de support et complète en matière de messages diffusés.**

Elle doit notamment permettre la prise de conscience par les élèves de la nécessité d'attacher sa ceinture de sécurité et de rester attentif aux abords d'un car et de favoriser les bons réflexes en cas d'accident (évacuation d'un car, lieu de rassemblement, numéro d'urgence...).

Les actions vont se dérouler selon le programme détaillé suivant :

Date	Site	Horaires	
		Matin	Après-midi
Jeu­di 14 mars	Collège les Villanelles 25680 ROUGEMONT	09h15 – 12h15	13h00 – 16h00
Vendredi 15 mars	Collège Jean-Claude Boucquet 4 Rue Aristide Grappe 25500 MORTEAU	09h00 – 12h00	13h00 – 16h00
Samedi 16 mars	AFTRAL – CFA Transports et Logistiques <b>(dans le cadre de la journée Portes Ouvertes)</b> ZAC Eurespace Site de Serre Les Sapins Sud 7 rue des Grandes Pièces 25770 SERRE-LES-SAPINS	09h00 – 16h30	

### III. PRÉSENTATION DU CAR PÉDAGOGIQUE

#### Une mise en pratique réaliste en 3 étapes



#### ← Etape 1

L'ensemble des stagiaires, conducteurs et passagers, montent dans le bus qui se trouve en position normale, sur ses roues.



#### ← Etape 2

Le formateur, présent dans le car, actionne le dispositif de retournement qui allonge le véhicule sur son flanc gauche.

L'exercice d'évacuation débute et permet aux stagiaires de :

- se déplacer dans un véhicule couché sur son flanc,
- repérer les différentes issues de secours disponibles,
- s'orienter vers les trappes d'évacuation,
- évacuer le véhicule par les trappes de pavillon,
- se mettre en sécurité à l'extérieur du véhicule, dans une zone adaptée.

#### ← Etape 3





Le **car pédagogique**, identique à un véhicule de transport en commun classique, est composé d'un poste de conduite, de 16 places passagers et d'une zone pédagogique dédiée à la manipulation d'extincteurs sur feux réels.

Une **trappe d'évacuation**, identique à celles présentes sur tous les véhicules de transports en commun, permettra aux stagiaires de s'extraire du car.

Un **escalier** permet aux stagiaires de descendre du car facilement et en toute sécurité.

Un **porte-engin** équipé d'un système de retournement permet d'allonger le bus sur son flanc gauche. La rotation du véhicule à 90° est réalisée en 20 secondes, ce qui assure une sécurité totale aux conducteurs et passagers.



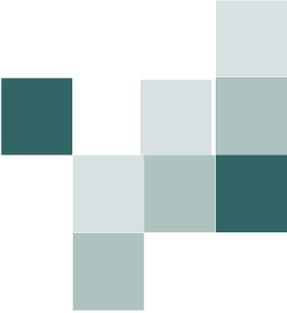
Le car pédagogique permet aux participants de se déplacer à l'intérieur d'un car couché sur le côté, position dans laquelle les sièges et les bagages deviennent de véritables obstacles.

## **AGORA Formations**

6, impasse des Vergers | 57160 Scy-Chazelles

Tél. / Fax : 03 87 62 76 73 | Mobile : 06 03 35 44 42

[www.agora-formationen.com](http://www.agora-formationen.com) | [agora-formationen@orange.fr](mailto:agora-formationen@orange.fr)



# SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES

***Nous vous remercions d'ores et déjà de l'écho que vous ferez de cette action de sécurité routière dans vos médias.***

## **CONTACTS :**

Direction départementale des territoires du Doubs  
Service coordination, sécurité, conseil aux territoires  
Unité sécurité routière, gestion de crises, transports  
6 Rue Roussillon  
BP 1169  
25003 BESANCON CEDEX

Courriel : [ddt-securite-routiere@doubs.gouv.fr](mailto:ddt-securite-routiere@doubs.gouv.fr)

Téléphone : 03 81 65 69 76

Site internet : <http://www.msr25.doubs.developpement-durable.gouv.fr>